

Programme de formation

Travail en hauteur

Port du harnais

Objectifs de formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place et d'utiliser en sécurité des systèmes antichute, conformément à la notice du fabricant.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire des participants à l'issue de la journée de formation dans le but de délivrer une attestation nécessaire au chef d'entreprise.

Programme

- *Les risques liés au travail en hauteur,*
- *Les travaux en hauteur : les accidents de travail, la protection individuelle et collective,*
- *La connaissance du matériel (terminologie, adéquation du matériel),*
- *Les notices des constructeurs (performances, limitations),*
- *Les règles de sécurité liées à l'utilisation des équipements de protection individuels,*
- *Les accès en hauteur (échelles, nacelles...),*
- *Les ancrages (identification, nœuds...),*
- *Les lignes de vie provisoires*

Méthodologie

Sur le principe de la formation-action, en alliant exposés théoriques et applications pratiques, les stagiaires s'approprient les principes de prévention et les règles d'utilisation et de mise en place des différents systèmes antichute en sécurité.

Modalités pratiques

Intervenant

Yanneck ORHON

Public concerné

Les personnels du Bâtiment âgés de plus de 18 ans amenés à travailler en hauteur et utiliser un système antichute pour réaliser leurs travaux.

Pré-requis

Parler et comprendre le français, être médicalement apte au travail en hauteur, être âgé de 18 ans révolus.

Durée

7 h. / jour

Horaires

8 h 30 – 17 h 00

Lieu

CFA Batiment – St Grégoire
11 rue des Glénans

Tarif adhérent FFB

190 € nets de taxe / pers.

Equipements à apporter

Casque, harnais, longe antichute, chaussures de sécurité.

8 personnes max. par groupe

